

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 14 décembre 2015 à 20 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10725-12-15**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal** (aucun procès-verbal présenté)
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires 2016
 - 5.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2016, 2017 et 2018
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Adoption du règlement no. VC-394-15-11 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année 2016
- 11. Comptes**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016
RÉSOLUTION NO. 10726-12-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation des prévisions budgétaires équilibrées pour l'année financière 2016, totalisant 4 453 000 \$.

QUE la présente résolution soit adressée au Ministère des affaires municipales, direction générale de l'administration financière, 20 avenue Chauveau, Québec, G1R 4J3.

**5.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2016, 2017 ET 2018
RÉSOLUTION NO. 10727-12-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-394-15-11 DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2016
RÉSOLUTION NO. 10728-12-15**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce conseil le règlement no. VC-394-15-11 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2016.

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec, tous les membres du Conseil municipal déclarent avoir reçu copie du projet de règlement deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par monsieur le Conseiller Jean-Marc Tremblay à une séance ordinaire de ce Conseil le 9 novembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE le présent règlement soit adopté et signé tel que produit et inscrit au livre des règlements de la Ville de Clermont sous le numéro VC-394-15-11.

11. COMPTES

12. DIVERS

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10729-12-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 48.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale